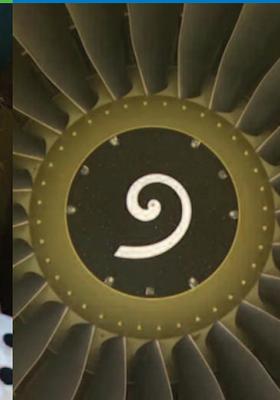
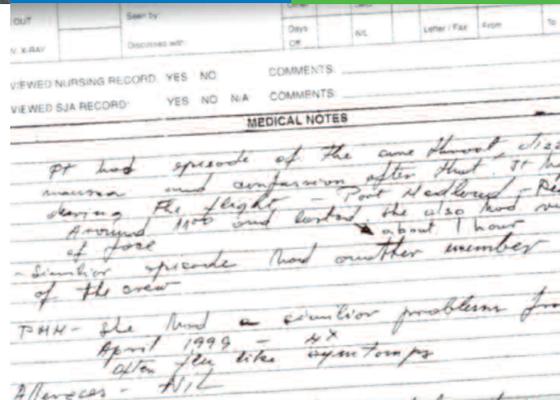
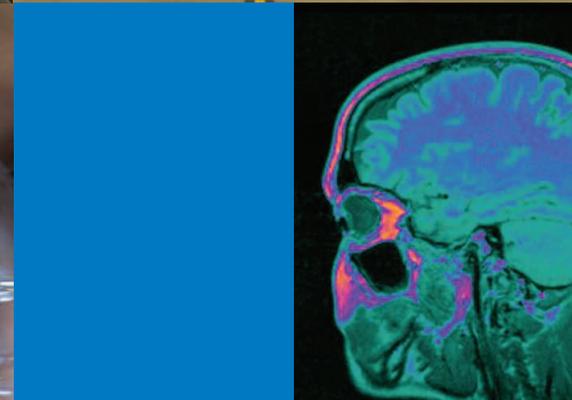


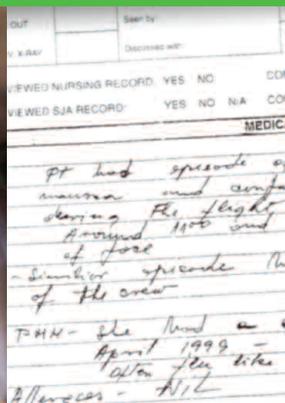
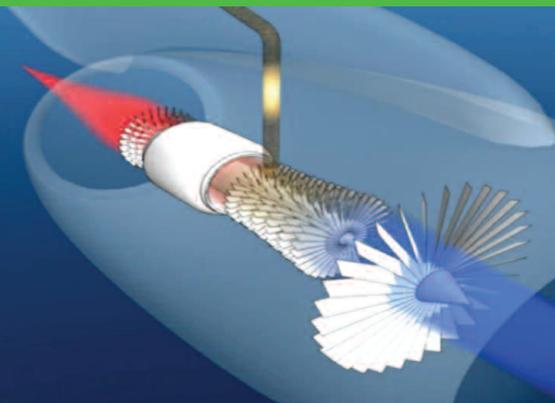
QUALITÉ DE L'AIR DE CABINE : PROTÉGER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES PERSONNELS NAVIGANTS

Lignes directrices à l'intention des
syndicats de l'aviation



ITF House,
49-60 Borough Road,
London SE1 1DR
+44 20 7403 2733
mail@itf.org.uk
www.itfglobal.org





PRENDRE CONSCIENCE DU PROBLÈME

Depuis longtemps, les équipages signalent des problèmes de santé dus à une exposition à des substances toxiques. Celles-ci pénètrent dans la cabine par le système de ventilation de l'appareil. En effet, l'air de la cabine est fourni par les réacteurs, au niveau desquels peuvent se produire des fuites de lubrifiant toxique. L'air peut aussi être contaminé par le fluide hydraulique, le produit de dégivrage, l'ozone et les fumées d'échappement. Tous les types d'appareils et toutes les compagnies aériennes peuvent être concernés. Les fumées toxiques peuvent apparaître quand l'appareil est au sol, ou pendant le décollage et après l'atterrissage.

INFORMER ET SENSIBILISER LES TRAVAILLEURS

Organisez des séances de formation et d'information pour les membres syndicaux. Attirez l'attention sur ce problème lors des réunions syndicales et dans les publications. Il est important que vos membres connaissent et comprennent les causes du problème, apprennent à reconnaître les signaux d'alerte et sachent les mesures à prendre en cas d'incident. Consultez les lignes directrices de l'ITF à l'intention des équipages de cabine et distribuez aux membres la fiche d'information de l'ITF sur la qualité de l'air de cabine disponible à l'adresse www.cabinairquality.org

REPRÉSENTER ET AIDER LES TRAVAILLEURS

Conseillez les membres qui ressentent les symptômes d'une contamination. Veillez à ce qu'ils soumettent un rapport écrit au syndicat. Celui-ci doit comporter le numéro de vol et la date et l'heure de l'incident. Le syndicat peut également

aider les membres exposés à créer des réseaux d'entraide. Ces travailleurs se sentent souvent isolés, et il est donc primordial de leur apporter un soutien continu et de leur exprimer de la solidarité. Une représentation syndicale pourrait s'avérer nécessaire si l'employeur tente de forcer le salarié à reprendre le travail avant que son état de santé ne le lui permette. L'un des grands défis des syndicats sera d'obtenir la classification de l'exposition à de l'air contaminé en tant qu'accident du travail.

NÉGOCIER AVEC LES COMPAGNIES AÉRIENNES

Les compagnies aériennes doivent prendre en charge la gestion du problème de l'air contaminé. Négociez avec votre compagnie pour que celle-ci :

- Dispense une formation aux équipages de cabine afin qu'ils apprennent à reconnaître les odeurs et symptômes liés à une contamination de l'air. La formation doit comprendre les procédures à suivre en cas de soupçon de contamination de l'air, notamment un rapport au commandant et la soumission de rapports écrits.
- Dispense une formation aux pilotes afin qu'ils apprennent à reconnaître les odeurs et symptômes liés à une contamination de l'air. La formation doit comprendre les procédures à suivre en cas de soupçon de contamination de l'air, notamment le besoin de consigner toutes les odeurs suspectes pour que les agents de maintenance puissent inspecter l'appareil en se servant de la liste de contrôle fumées/vapeurs et porter des masques.
- Collabore avec le service de maintenance pour élaborer et mettre en œuvre des mesures de prévention, notamment des systèmes de suivi de

l'alimentation en air. Les syndicats devraient également avoir le droit de passer en revue les données de suivi en vertu de leur convention collective.

- Autorise les bilans médicaux aux travailleurs qui manifestent des symptômes d'exposition à de l'air contaminé.

MENER CAMPAGNE POUR DES RÈGLES ET RÉGLEMENTATIONS PLUS STRICTES

Partout dans le monde, les syndicats doivent mener campagne en faveur de règles et critères plus stricts pour prévenir l'exposition à de l'air contaminé. Nous pouvons exiger :

- * L'utilisation de lubrifiants moins toxiques
- * Le filtrage de l'air avant son arrivée en cabine
- * Le contrôle de la qualité de l'air, avec indication dans le poste de pilotage
- * Des systèmes de climatisation de conception différente, n'utilisant pas l'air des réacteurs
- * La mise au point de carburants alternatifs
- * L'adoption d'une norme mondiale sur la qualité de l'air de cabine

FAIRE CONNAÎTRE LE PROBLÈME

Gagnez des soutiens en sensibilisant les passagers et l'opinion publique. Les syndicats peuvent utiliser les médias pour faire connaître des faits et chiffres et publier des témoignages de personnels navigants et de passagers ayant été exposés à de l'air contaminé.

CONSTRUIRE DES PARTENARIATS

La plupart des médecins ne sont pas informés des risques d'exposition à de l'air contaminé à

bord des appareils et de l'impact de ces produits chimiques sur la santé. Les syndicats peuvent nouer des partenariats avec des groupes de professionnels de la santé pour mettre au point un guide à l'intention des médecins afin que ceux-ci soient sensibilisés aux risques de santé aigus et chroniques qu'entraîne une exposition. Les groupes de passagers et organisations de défense de l'environnement peuvent aussi s'allier aux syndicats de l'aviation pour organiser des campagnes de prévention. Collaborez avec d'autres syndicats du secteur représentant d'autres catégories professionnelles.

COORDONNER DES RÉSEAUX MONDIAUX

Au travers de l'ITF, les syndicats de l'aviation peuvent coordonner leurs efforts de pression sur les gouvernements pour que ceux-ci adoptent des règles et réglementations de prévention. Envoyez à l'ITF vos rapports sur les incidents constatés, ainsi que les témoignages de membres victimes d'une exposition. Ceci permettra à l'ITF de dresser un panorama général de l'incidence de ce problème sur les personnels de l'aviation pour pouvoir défendre ce dossier auprès des instances internationales et organisations patronales. Renseignez-vous pour connaître le nom du représentant de votre pays à l'OACI, et demandez-lui son soutien.

Pour obtenir de plus amples informations, consultez le site www.GCAQE.org. Plusieurs affiliés de l'ITF participent à cette coalition d'organisations engagées.